

Rapport d'activité

Exercice du 1/4/2024 au 31/3/2025 – 12 mois

Sommaire

1) Rappel du contexte.....	2
2) Exploitation.....	3
a) Indicateur de production.....	3
b) Indicateurs de disponibilité.....	3
c) Activités de maintenance.....	4
3) Projets photovoltaïques.....	5
a) Collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin.....	5
b) Lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle.....	5
c) Contexte économique et réglementaire.....	6
d) Opportunités étudiées.....	6
4) Participations et partenariats.....	8
a) Plan'Et Soleil.....	8
b) SolarCoop.....	8
5) Maîtrise de la demande d'énergie (MDE).....	8
a) Conférences "Moins consommer au quotidien".....	8
b) Autres.....	9
6) Communication.....	9
7) Actionnariat.....	9
8) Perspectives et enjeux 2024-2025.....	10
a) Recherche et intégration de nouveaux bénévoles.....	10
b) Kit Photovoltaïques.....	11
c) Economies d'énergies.....	11
d) Projets PV.....	11

1) Rappel du contexte

NID'énergies est une entreprise fondée en 2017 œuvrant à la transition énergétique sur le Nord-Isère, en développant des projets de production d'énergie renouvelables là où le marché ne le ferait pas et en militant pour la sobriété énergétique. L'entreprise est pilotée par un conseil de gestion constitué uniquement de bénévoles.

Entre 2017 et 2020, l'entreprise a financé, réalisé et mis en service une grappe de 7 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 126 kWc pour environ 204 k€ d'investissement. Toutes les centrales sont situées sur le territoire de la CAPI. Lors de l'exercice 2022, la société a réalisé une nouvelle centrale photovoltaïque de 100 kWc, en autoconsommation individuelle avec vente du surplus.

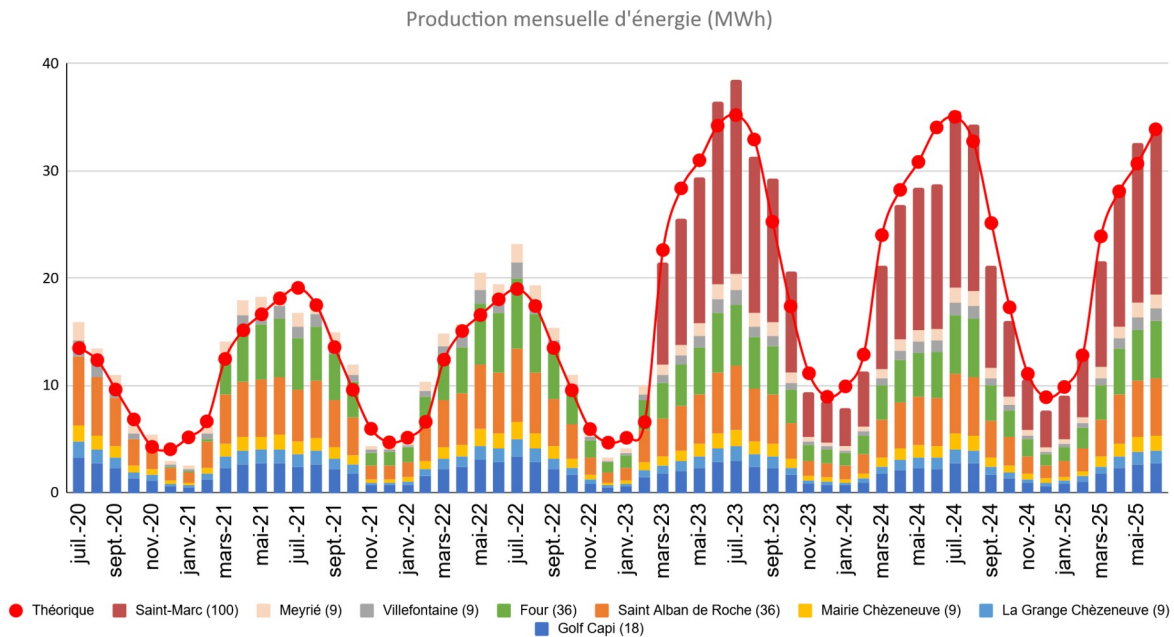
Conscients qu'il est nécessaire d'œuvrer à la réduction de la consommation d'énergie de façon générale (dont électricité) les bénévoles tentent d'identifier, de financer et de réaliser des actions dans ce sens.

NID'énergies est l'une des 74 Centrales Villageoises constituées en France à ce jour.

2) Exploitation

Les sept centrales de la grappe 1 sont en exploitation. La centrale du lycée Saint-Marc a été mise en service en Mars 2023, nous avons donc une année complète d'exploitation.

a) Indicateur de production



Sur l'exercice 2024-2025, les 8 centrales ont produit 252 MWh, soit la consommation annuelle hors chauffage de 90 foyers environ. A la prochaine centrale mise en service, NID'énergies produira suffisamment d'énergies électrique pour alimenter ses 130 actionnaires... C'est une perspective aussi approximative que symbolique.

Mais c'est 17 MWh de moins que prévu, très majoritairement à cause d'un ensoleillement déficitaire (sauf juillet et Août 2024) sur l'ensemble de la période. Mais c'est également causé par la résurgence d'un problème sur le réseau ENEDIS qui pénalise notre centrale à Four.

Ceci représente un manque à gagner comptable de 10 % environ par rapport aux meilleures années.

b) Indicateurs de disponibilité

La disponibilité du parc est excellente avec 2 jours d'arrêts techniques non causés par nos propres interventions sur un total de 2 920 jours, et 0 jour de coupure de notre fait.

Les 2 jours d'indisponibilité sont dus à la disjonction de la centrale de Meyrié, particulièrement sensible aux surtensions du réseau (en cas d'orage à proximité notamment). Nos bénévoles sont intervenus systématiquement le jour même de l'alerte coupure mais nous perdons tout de même 24h de production à chaque disjonction.

A noter que nos 3 grosses centrales qui représentent à elles seules 76% de la capacité de production n'ont subi aucun arrêt.

Au final, la perte financière liée à ces quelques arrêts de production est estimée à environ 20 € pour l'année.

	Totau x	I01 (9 kWc)	I02 (9 kWc)	I03 (9 kWc)	I04 (18 kWc)	I05 (9 kWc)	I06 (36 kWc)	I07 (36 kWc)	I08 (100 kWc)
Nb jour prod	2920	365	365	365	365	365	365	365	365
nb jour d'arrêt	2	0	0	0	0	2 (1)	0	0	0
Disponib ilité (temps)	99,9%	100%	100%	100%	100,0%	99,5%	100,0%	100,0%	100,0%
Perte estimée revenu	20,00 €	0	0	0	0	20	0	0	0

(1) disjonction Meyrié - orage

Par ailleurs, nous rencontrons de nouveau des difficultés à Four à cause de l'instabilité du réseau de distribution ENEDIS. ENEDIS nous a largement indemnisé pour ce nouvel incident et a décidé de réaliser en 2025 des travaux de renforcement / stabilisation du réseau local pour corriger définitivement le problème. Ceci nous permettra éventuellement d'augmenter la puissance de la centrale qui avait été volontairement bridée en 2020.

A noter qu'un phénomène similaire a été identifié à la Grange de Chèzeneuve à partir de Mars 2025 causant des pertes de production de l'ordre de 25% certains jours. Un incident a été enregistré chez ENEDIS en Juin 2025.

c) Activités de maintenance

L'équipe Exploitation et Maintenance (Jean-Jacques, Christian et Pierre) ont réalisé intégralement le programme de visite annuelle prévu, sans détecter de difficultés particulières.

L'ensemble des centrales fonctionne de façon normale, avec pour certaines d'entre elle une vraie nécessité de nettoyage régulier, comme par exemple le Golf (onduleur dans grange ouverte et poussiéreuse) ou le Lycée Saint Marc (onduleur à l'extérieur, avec accumulation de saletés). Ces particularités sont prises en compte par l'équipe maintenance qui augmente un peu les fréquences de passage sur ces sites "sensibles".

Pour cet exercice, pas d'activité de maintenance exceptionnelle de type réparation / remise en état.

Depuis sa mise en service, la centrale de Saint-Alban-de-Roche fait l'objet d'une visite annuelle réglementaire par la commission de sécurité de la commune accompagnée du SDIS (pompiers) et d'un bureau de contrôle missionné par NID'énergies. Cette obligation, assez floue en réalité, n'est jusqu'à maintenant pas mise en œuvre à Four et à Saint-Marc et aucun des deux propriétaires de bâtiment ne nous en avait fait la demande. Cependant, par prudence juridique, nous avons convenu de contractualiser des prestations similaires à partir de 2025 pour ces deux bâtiments. Ceci devrait coûter environ 200 € par centrale.

3) Projets photovoltaïques

Il n'y a pas eu ni mise en service ni ouverture de chantier de nouvelles centrales durant l'exercice 2024.

L'équipe bénévole en charge des projets, composée de Arnaud, Michel L et Florent s'est concentrée sur la sécurisation des opportunités prometteuses, sans négliger pour autant d'en faire émerger de nouvelles qui sortiront, ou non, dans les années à venir. Force est de constater qu'il nous faut généralement au moins deux ans entre la première discussion et la réalisation.

a) Collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin

Dans le rapport d'activité de l'an dernier, nous avons écrit ceci « Au moment de la rédaction du rapport, nous sommes confiants sur la réalisation d'un nouveau projet en Auto-Consommation Individuel (ACI) en 2025. Il devrait être similaire à celui de Saint-Marc. ». Cette centrale de 117 kWc, d'un coût prévisionnel de 114 k€, au **collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin**, devrait être réalisée à l'automne 2025 – si ENEDIS ne dépasse pas le délai réglementaire de réponse. A l'instar de Saint-Marc, la centrale sera mise à disposition de l'OGEC du collège pour une durée de 23 ans en échange d'un loyer annuel.

A l'inverse de Saint-Marc où nous avons pris quelques libertés et risques avec la procédure de développement, le conseil de gestion a décidé cette fois-ci de suivre plus rigoureusement la séquence des étapes et démarches (plus rien ne justifie de prendre un risque financier). La centrale alimentera prioritairement le collège et ses dépendances mais il est envisageable de créer une boucle d'Auto-Consommation Collective (ACC) avec deux autres consommateurs afin d'augmenter l'intérêt économique et la collaboration entre acteurs locaux. A noter que cette réalisation sera la première de NID 'énergies sur le territoire des Val du Dauphiné.

Le budget total de cette centrale s'élève à environ 115 k€.

b) Lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle

Notre relation avec l'OGEC du **lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle** s'intensifie puisque nous sommes en train d'organiser la construction d'une nouvelle centrale de 100 kWc sur une extension de lycée elle-même en cours en construction. Le montage économique et juridique est identique à celui de la première tranche. Cette nouvelle centrale alimentera en priorité le pôle 1 ce qui augmentera le taux d'autoproduction de ce dernier. Le surplus sera consommé dans une boucle ACC incluant indispensablement le second pôle du lycée et éventuellement d'autres consommateurs locaux. La boucle ACC est une condition indispensable à l'équilibre économique du projet. NID'énergies participera à la mise en oeuvre administrative et juridique de cette boucle ACC .

Cette nouvelle centrale devrait bénéficier de synergies avantageuses avec le chantier de construction de l'extension du bâtiment si bien que l'investissement financier sera réduit en comparaison de la première centrale de 2022 et de Jeanne d'Arc (respectivement 80 c€/Wc, 109 c€/Wc et 97 c€/Wc). Le chantier devrait être réalisé au premier trimestre 2026 pour une mise en service au printemps 2026.

Pour ces deux réalisations, NID'énergies fait appel à l'installateur Watt et Home qui a réalisé la première centrale au lycée Saint-Marc et qui nous a gracieusement accompagné ces deux dernières années sur un grand nombre d'études. Watt et Home n'a pas été mis en concurrence avec d'autres installateurs, ce qui ne présage pas de l'avenir. Cependant, notre modèle de fonctionnement où les projets se font de façon unitaire (et non dans une grappe) et sans accompagnement par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage tend à créer une relation privilégiée avec un seul installateur.

Le budget total de cette centrale s'élève à environ 85 k€.

c) Contexte économique et réglementaire

Fin Mars 2025, l'Etat et la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) ont dévoilé des nouveautés dans les mécanismes réglementaires du développement du photovoltaïque. Pour nous ça se traduit essentiellement par :

1) Une baisse accélérée des tarifs d'achat pour les centrales de 100kWc et plus

Cette baisse sera suivie en Octobre 2025 de la disparition du mécanisme de l'Obligation d'Achat pour ces centrales. Notre projet à Pont-de-Beauvoisin va pâtir de la première baisse de 10 % (de 10,52 c€/kWh à 9,5 c€/kWh), et celui à Saint-Marc de la seconde, de 10 % supplémentaires (à 8,86 c€/kWh). Ces tarifs s'appliquant à la vente du surplus alors que notre modèle économique pour ces deux projets s'appuie essentiellement sur l'auto-consommation, ils n'ont pas d'effet rédhibitoire. Mais nous devons innover en allant plus loin dans l'auto-consommation pour sortir nos prochaines centrales >100 kWc sans soutien public, ou alors nous contenter de centrales de plus petites dimensions (ce qui n'ai pas forcément un problème, et ce qui n'empêche pas d'innover non plus).

2) La mise en place d'une garantie financière de 10 k€

Pour les demandes de raccordement au-delà de 100 kWc, l'état impose désormais le dépôt d'une caution de 10k€ remboursable à la mise en service de la centrale, et conservée si le projet ne va pas jusqu'au bout. Nos deux projets ci-avant sont concernés et la mise en œuvre a été pénalisante : tout d'abord en reportant de deux mois la mise en oeuvre à Jeanne d'Arc, mais surtout en décalant la date de la demande de raccordement après la baisse des tarifs d'achat mentionnées ci-dessus.

Il est important de noter que NID'énergies n'a pas eu besoin de mobiliser directement ces sommes puisque ces garanties ont été prises en charge par nos partenaires respectifs. Le collège Jeanne d'Arc est passé par une Garantie A Première Demande (GAPD) via la Caisse d'Epargne. Contractuellement, NID'énergies est financièrement solidaire de l'OGEC en cas d'abandon du projet si c'est NID'énergies qui en est responsable. Le lycée Saint-Marc est quant à lui passé par un dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations et assume lui-même le risque financier.

d) Opportunités étudiées

Il est intéressant de noter que les études ont majoritairement porté sur des projets d'Auto-Consommation Collective. Le groupe a bien pris en main les outils développés par l'Association Nationale des Centrales Villageoises et est désormais capable de tester des opportunités "simples" assez rapidement. Cependant notre positionnement ici est délicat pour deux raisons :

- 1) nous nous retrouvons à offrir gratuitement un service vendu par des bureaux d'études ou réalisable par les services de CAPI et VDD. Mais c'est également notre rôle de faire notre possible pour faire émerger des projets PV pertinents pour les collectivités.
- 2) nous nous retrouvons potentiellement dans une position ambivalente où nous serions successivement voire en parallèle bureau d'étude avec un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Avec la multiplication des expériences et des réalisations, il semble que les collectivités locales aient pris ces deux dernières années une certaine autonomie sur le financement et la réalisation de leurs projets PV ce qui explique le faible niveau de sollicitation à NID'énergies. Début 2025, NID'énergies est retourné se présenter aux élus des commissions Développement Durable de la CAPI et des Vals du Dauphiné.

NID'énergies reste à l'écart du segment des ombrières de parking, trop longues à rentabiliser pour notre structure. Il faut en effet faire un plan d'affaire sur 30 ans environ, durée plus cohérente pour une collectivité locale que pour une société de bénévoles.

Val de Virieu

A Val de Virieu, 2023 avait été essentiellement consacré à l'étude d'opportunité d'une opération d'Auto-Consommation Collective (ACC) ce qui avait nécessité un gros travail de collecte et de traitement des données en partenariat avec l'Association Nationale. En 2024 et 2025, l'effort a essentiellement porté sur l'aspect juridique de ce montage innovant (la mairie souhaite exploiter une centrale PV pour son propre compte sans réaliser elle-même l'investissement). Ceci a été piloté par l'Association Nationale des Centrales Villageoises; NID'énergies a contribué à l'étude juridique à hauteur de 1 500 € HT. La mairie et le SIVU de l'école de Val de Virieu doivent désormais publier un appel d'offre pour "mise à disposition et location de deux centrales PV de 43 et 100 kWc".

Saint Alban de Roche

Nous avons mené une étude de faisabilité concernant l'installation d'une centrale de 36 kWc sur une nouvelle école maternelle en projet. Nous avons regardé les enjeux économiques avec un montage en vente totale ou en autoconsommation collective avec l'ensemble des bâtiments communaux. Nous avons abouti à la conclusion que ce projet pourrait faire sens.

Le projet de construction de l'école a été repoussé pour l'instant.

Romagnieu

Nous avons travaillé sur un projet concernant la rénovation de la base de loisirs et comprenant la pose de 2 centrales sur 2 bâtiments pour une puissance pouvant aller jusqu'à 150 kWc. Le contact nous a été apporté par notre installateur Watt et Home qui travaillait déjà sur le projet.

A date le projet est toujours en réflexion en particulier sur le montage au niveau de la commune et de la comcom.

4) Participations et partenariats

a) Plan'Et Soleil

Pour rappel, en 2022 NID'énergie est entré au capital de la société de projet Plan'Et Soleil, aux côtés de la communauté de commune des Vals du Dauphiné (VDD), de la Société d'Economie Mixte Energ'Isère et du développeur industriel SYS CO. NID'énergie détient 1% du capital social (10 €).

Plan'Et Soleil vise la construction de 12 ombrières de parking sur le territoire des VDD. Les premières ombrières ont été inaugurées au printemps (La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin). Nous avons globalement peu de visibilité sur l'avancement du projet et pour l'instant notre participation ne nous a pas permis de faire émerger des projets en toiture sur ce territoire.

Nous sommes toujours en attente d'un appel de fond sous forme de compte-courant d'associés pour environ 3,5 k€.

b) SolarCoop

A l'été 2024, NID'énergies a signé une convention de partenariat avec SolarCoop pour aider à la distribution locale de leur prestation "Accompagnement des projets PV particulier" (Etudes et réalisation de centrales PV sécurisées pour les particuliers). L'objectif était de faire émerger une dizaine de projets sur l'année.

Il s'est avéré que le temps à y consacrer unitairement était en réalité bien plus conséquent que prévu (environ 1 à 2 heures par dossier car nous sommes en général les premiers interlocuteurs sérieux des porteurs de projet) et nous n'avons pas communiqué significativement sur cette activité. Au final, nous avons eu des échanges avec 4 porteurs de projet sur l'année, mais aucun n'a été transmis à Solarcoop ou n'a abouti. Il n'y a donc eu aucun revenu financier.

La convention n'a pas été interrompue car elle n'est pas engageante. Cette activité pourra reprendre au grès des opportunités et de l'implication de nouveaux bénévoles.

5) Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

a) Conférences "Moins consommer au quotidien"

Pour rappel, au cours de l'exercice 2023, l'équipe avait construit une conférence visant à aider les citoyens à passer à l'action en terme d'économie d'énergies en adoptant une approche pragmatique.

Lors de l'exercice la conférence a été diffusée à quatre reprises :

- 9/4/2024: Lycée Saint Marc à Nivolas-Vermelle (120 élèves)
- 20/4/24: St Clair de la Tour (pas comptabilisé)
- 10/10/2024: MFR Village à Saint-André-le-Gaz (25 élèves)
- 7/2/2025: Pont-de-Beauvoisin (5 personnes)

L'équipe a décidé de mettre en suspend cette animation pour les raisons suivantes :

- L'audience limitée au regard du temps consacré à l'organisation et à l'animation. Le format conférence n'est peut-être pas le plus adapté. Nous supposons également que le sujet "économies

d'énergie" impérieux et presque populaire en 2022 a été relégué loin en arrière des priorités des citoyens avec la baisse des prix de l'énergie et l'abondance annoncée (EPR, Giga DataCenter...)

- La priorité donnée temporairement à la recherche de nouveaux bénévoles.

b) Autres

Aucune autre action n'a été réalisée ou étudiée pendant l'année.

6) Communication

- Stands :
 - Biennale du cirque à Villefontaine, Juin 2024
 - Estivales du Dauphiné à Saint-Clair-de-la-Tour, Mai 2025
- Newsletters trimestrielles (2 numéros pendant l'année au lieu de 4 du fait de l'actualité réduite)
 - Diffusion à 285 destinataires
 - Taux d'ouverture : 43% en moyenne

Les bénévoles avaient identifié en 2024 le besoin d'accroître la capacité de communication et son impact. Ceci va être en partie réalisé dans le cadre de la mobilisation bénévole et de la levée de fond 2025. Il est prévu de :

- créer un kakémono pour les stands et événements
- créer un nouveau flyer à distribuer
- moderniser et mettre à jour le site internet
- renforcer notre présence sur les réseaux sociaux avec la création d'un compte Instagram et l'augmentation du flux sur Facebook.

7) Actionnariat

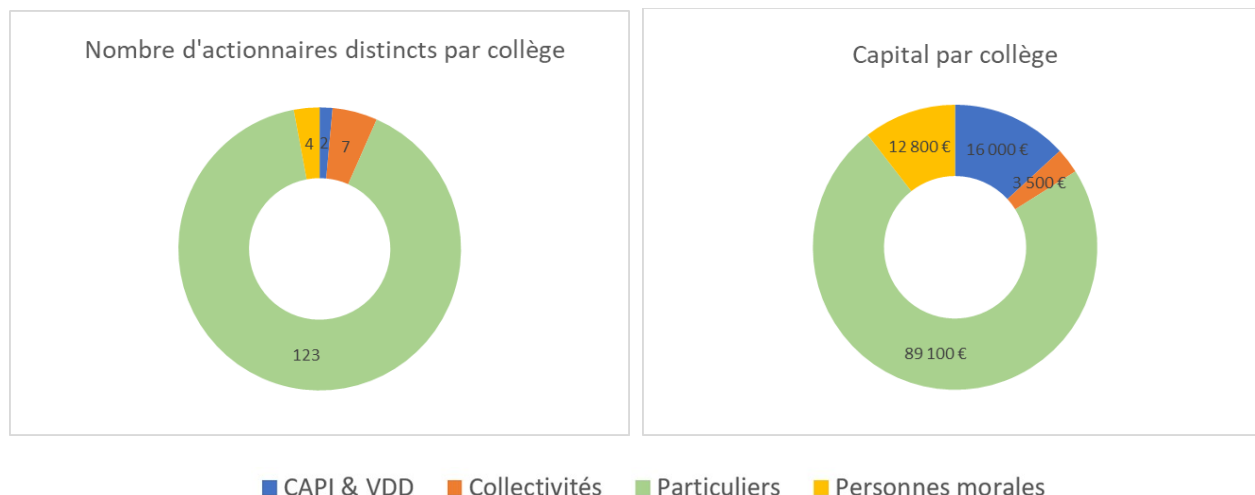
Au 31/3/2024, le capital était de 106 800 €

Au 31/3/2025, le capital avait été porté à 121 400 €

La levée de fonds lancée auprès des actionnaires en Mars 2025 a permis de collecter plus de 15 k€. Cette levée de fond doit se poursuivre jusqu'en décembre 2025 avec l'objectif final d'accroître le capital social de 45 k€. La seconde partie de la campagne s'attachera à trouver de nouveaux actionnaires, notamment dans l'environnement immédiat des nouvelles centrales PV.

En parallèle, nous devrions enregistrer deux flux négatifs en 2025 :

- La CIGALE de l'étang (Villefontaine), actionnaire historique mais temporaire, doit sortir du capital de NID'énergies en 2025, ce qui représente 2,5 k€ environ. Ceci était connu dès la souscription en Janvier 2019.
- La CAPI, elle aussi actionnaire historique devrait réduire son engagement de 7 k€. Il est cependant très probable que ce mouvement soit de nouveau reporté.



8) Perspectives et enjeux 2024-2025

a) Recherche et intégration de nouveaux bénévoles

Suite au constat réalisé en 2024, l'équipe bénévole a décidé de se mobiliser tout au long de 2025 (et au delà) pour rechercher et intégrer de nouveaux bénévoles (objectif : 10 nouveaux bénévoles). Et ceci en plus de l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles au cours de l'année 2024 : Sylvie, Alexandre, Michel L, Michel G (nouveau trésorier).

Cette mobilisation, jugée prioritaire, implique une mise en pause des conférences, une limitation de la prospection photovoltaïque et une réduction de notre participation à des événements organisés par des tiers.

Pour maximiser les chances de succès, NID'énergies a décidé de se faire accompagner par l'Association Nationale des Centrales Villageoises qui crée ainsi un nouveau service qui sera bientôt disponible à l'ensemble des collectifs qui font ou feront face aux mêmes challenges que NID'énergies. Cet accompagnement porte sur deux axes :

- Méthodologie : définition d'un plan de communication, définition des cadres d'engagement
- Co-exécution : vision partagée, amélioration et réalisations de support de communication, assistance à l'organisation et à l'animation de réunions publiques...

L'engagement financier pour opération est estimé à 6k€ répartis comme suit. Cette charge sera en très grande partie imputée sur l'exercice 2025 ce qui réduira d'autant le résultat.

- 5500 € pour la prestation de l'ANCV
- 500 € pour la réalisation de supports de communication et pour les frais de réception (réunions publiques)

Des premiers ateliers a notamment émergé une nouvelle raison d'être que chacun des actionnaires de NID'énergies peut s'approprier pour expliquer son engagement à son entourage :

“Nous existons pour amplifier la capacité d’agir des citoyens et collectivités du Nord-Isère en faveur de la transition énergétique”.

b) Kits Photovoltaïques

Par opportunisme, NID'énergies a récupéré en Juin un stock de 65 modules dans le cadre de la fermeture définitive du site de Photowatt à Bourgoin-Jallieu. Il s'agit de modules neufs stockés par le département R&D, mais d'ancienne génération (280, 295 et 340 Wc), et qui ne sont pas garantis (le fabricant n'existant plus). La transaction a été organisée via l'association Maubec Action. NID'énergies a dépensé 460 €.

Ces modules ne peuvent pas être utilisés pour nos installations classiques (absence de garantie, quantité limitée par format). Les bénévoles se laissent le temps d'imaginer comment ils seront employés - il n'y a pas d'urgence et ce n'est pas la priorité de l'année. Il n'est pas prévu d'en faire une activité commerciale lucrative. A l'heure actuelle, les pistes sont les suivantes :

- Création de quelques kits à distribuer à des particuliers (conditions économiques et juridiques à déterminer),
- Utilisation pour construire des petites centrales au profit de “partenaires” (structures oeuvrant localement pour la transition écologique et sociale).

Tout est à faire.

c) Economies d'énergies

Retravailler les conférences pour augmenter leur pertinence.

Imaginer et proposer de nouvelles approches, sur la base de ce que voudront faire les nouveaux bénévoles.

d) Projets PV

Pour les mois qui arrivent, les enjeux sont :

- Intégrer en continu les nouveaux bénévoles afin de constituer une équipe de 4 personnes au moins capable de réaliser les études d'opportunité de façon autonome.
- Gagner le futur appel d'offre à Val de Virieu
- Réaliser les chantiers à Jeanne d'Arc et à Saint-Marc dans les meilleures conditions possibles
- Proposer un service de Personne Morale Organisatrice pour les boucles d'Auto-Consommation Collective (ACC), qu'elles soient portées par une collectivité, par une structure privée voire par des citoyens.
- Monter un modèle d'ACC basé sur les centrales PV mise en service à partir de 2006 et dont le contrat d'achat expire à partir de 2026. Il s'agit de créer un modèle économique et social de valorisation de l'électricité produite. L'idée est de créer une première boucle pilote en 2026. Tout est à construire.



Florent LAVAL, Président du Conseil de Gestion

